

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 61 (1988)

Heft: [9]

Rubrik: Informationen Schule Schweiz = Informations scolaires suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schweizer Gymnasium – wohin?

Vor gut einem Jahr hielt Dr. Erich A. Kägi an der Jahrestagung der Konferenz schweizerischer Gymnasialrektoren unter diesem Titel ein vielbeachtetes Referat. Nachdem diese Aussagen an Aktualität nichts eingebüsst haben, publizieren wir unsere damaligen Notizen:

Die erzieherische und bildnerische Bemühung gerate in Verzug, weil der wissenschaftlich-technische und soziale Wandel eine so rasche Gangart angeschlagen habe. Das Gymnasium – als Bindeglied zwischen Volksschule und Hochschule – sei davon am härtesten betroffen. Das explosionsartige Anschwellen des Wissens, das Umstossen der Balance im Fächerkanon durch den allgemeinen Wertwandel sowie die Demokratisierung der höheren Bildung mit ihrem Massenandrang und der bewirkten Niveausenkung haben nach Auffassung des Referenten Unterrichtspensen und Lehrziele gesprengt.

Die zentrale Frage

Vordringlich wie noch nie stelle sich angesichts der vielfältigen Bildungsanstrengungen die elementare Frage, was alles der Mensch eigentlich lernen müsse. Wie die Frage angegangen werde, sei weniger wichtig, als eine solche Bestandesaufnahme einmal an die Hand zu nehmen. Nach Kägi muss am Grundauftrag des Gymnasiums, die Heranwachsenden zur Hochschulreife zu führen, nichts geändert werden. Diese Einsicht dispensiere jedoch nicht davon, eine substantiellere Erfassung der Funktion des Gymnasiums im Rahmen des gesamten Bildungswesens vorzunehmen. Dies hänge mit der Gewichtsverschiebung auf der Hochschulstufe zusammen, die durch eine zunehmende Dominanz der Vorbereitung auf anspruchsvolle Berufe und ein Zurücktreten der allgemeinbildenden Einflussnahme gekennzeichnet sei. Der Universität fehlten für eine auf weitere Horizonte gerichtete Umschau Zeit und Kraft.

Allgemeinbildung

Das Karrieremodell des Akademikers bestätige, dass der Nachwuchs auf jeder Hierarchiestufe nur durch noch stärkere Spezialisierung sich auszeichnen könne. Für die erste Beförderung genüge dies. Bei weiterem Aufstieg jedoch kämen neue Anforderungen dazu, denen der Nur-Spezialist niemals genügen könne. Entweder werde er nicht befördert, oder er fälle falsche Entscheide. Das Gymnasium

habe deshalb die Aufgabe, Generalisten auszubilden mit einem Fundus an Allgemeinbildung, der den Zugang zu allen Lebensbereichen von wesentlicher Bedeutung aufweist und während des ganzen Lebens offenhalte. Das Gymnasium sei der einzige Ort, wo die breite Basis gelegt werde, die jedem Hochschulabsolventen einen weiten Horizont gewähre und nach der Phase der Spezialisierung auch die Zugänge zur Generalisierung offenhalte.

Allgemeinbildung neu überdenken

Die Aufgabe des Gymnasiums in ihrer ganzen Größe und Modernität zu erkennen, heisse aber auch, die Allgemeinbildung neu überdenken. Nicht den alten Streit zwischen den exakten Natur- und den Geisteswissenschaften neu entfachen, zumal Allgemeinbildung ohnehin über die Grenzen aller Wissenschaft hinausgreife, sondern Gymnasiasten in allen Betrachtungs- und Denkweisen eine erste Einführung vermitteln, in das juristische und wirtschaftliche Denken ebenso wie in das psychologische und ästhetische, in das technische und politische. Das Wesentliche liege im Öffnen und Offenhalten der Zugänge und im Verständnis der grundlegenden Zusammenhänge, Strukturen und Prozesse.

Mit geeignetem Stoff

Das Pochen auf das qualifizierte Einführen in Betrachtungs- und Denkweisen bedeute nicht etwa radikalen Stoffabbau, weil das nur in der Aus-

einandersetzung mit geeigneten Stoffen gelernt werden könne. Um denken zu können, müsse man den Stoff kennen und beherrschen. Allerdings stehe bei der Auswahl des Stoffes die Eignung für exemplarisches Lernen mehr als eine ohnehin illusionäre Vollständigkeit im Vordergrund.

Eindruck und Ausdruck

Neben den Betrachtungsweisen und Denkartem gebe es noch eine zweite Sphäre, – Eindruck und Ausdruck –, zu kultivieren. Nur wer eigene Erfahrung im Ausdruck gesammelt habe, werde voll empfänglich für den Eindruck. Dieser Bereich nehme im Lehrplan des Gymnasiums zu Recht einen stattlichen Raum – der Sprachunterricht zählt dazu – ein, unterscheide sich der Mensch vom Tier nicht nur durch das diskursive Denken, sondern ebenso sehr durch das Vermögen, Sinn- und grössere Gestaltzusammenhänge zu erfassen und seinerseits Handlungen, Bildwerken und anderen Ausdrucksformen Sinn und Bedeutung zu verleihen.

Technik und Arbeit

Die «Orientierung in der Welt» ist die schwierigste Aufgabe des Gymnasiums. Das Gymnasium könne die in sich verbundenen Themenkreise Technik – Arbeit – Wirtschaft in einer Epoche, in der fast jedermann auf eine berufliche Tätigkeit angewiesen ist, nicht mehr länger ausklammern oder verdrängen. Die heranwachsende Jugend müsse so gut wie möglich für

die Bewältigung des Lebens und für das Meistern der Gesellschaftsprobleme ausgerüstet werden. Vom guten Gymnasiallehrer dürfe verlangt werden, dass er die eigene Orientierung in der Welt ernst nehme, diese immer aufs neue überprüfe und seine Schüler an ihr teilhaben lasse.

Anspruchsvolles Anforderungsprofil

Das Anforderungsprofil für Gymnasiallehrer ist anspruchsvoll. Kägi unterstreicht, sich für diese Ansprüche nicht entschuldigen zu wollen. Denn es bleibe seine Überzeugung, dass die Lehrer der wichtigste Pfeiler aller Bildung seien, wichtiger als alle Bildungspolitik, Bildungsstätten und Gesetze. K.

UNE FAUSSE ALTERNATIVE

Ecoles publiques ou privées?

Depuis quelques années, le nombre des jeunes en âge de scolarité ne cesse de régresser dans notre pays. Dans maints cantons, il a fallu fermer des classes, voire licencier des enseignants. Cette évolution n'est pas terminée. Selon une étude publiée par le Centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation, quelque 20000 leçons par an dispensées par le corps enseignant secondaire (gymnase compris) vont disparaître au cours des huit prochaines années. Et pourtant...

Et pourtant «les privés font le plein», comme titrait «l'Hebdo» un dossier publié le 3 mars dernier sur la remarquable expansion des établissements d'enseignement privés en Suisse romande, dossier signé Ariane Racine. Depuis huit ans, les effectifs de ceux-ci ont augmenté de plus de 1000 élèves, et nombre d'écoles privées ont dû instaurer des listes d'attente.

Le phénomène est particulièrement frappant au niveau secondaire (y compris le gymnasial). A Genève, en 1986, plus de 13% des jeunes de ces degrés fréquentaient des établissements privés, contre environ 10% en 1978. Dans le Jura également, la progression a été très importante, le taux des «scolarisés privés» passant de 5 à 10% durant la même période.

Des motifs contradictoires

Ariane Racine a cherché à connaître les raisons de l'essor des écoles privées. La qualité de leur enseignement y est pour beaucoup: à Genève, en 1986, quatre d'entre elles ont obtenu des taux de réussite à la maturité avoisinant 90%! Des attitudes négatives à l'égard de l'école publique jouent cependant aussi un grand rôle, mais elles sont contradictoires, non pas intrinsèquement mais selon les cantons.

«La réforme de la 5^e est le plus beau cadeau que l'Etat pouvait nous faire: toutes nos écoles avec classe de 5^e refusent du monde», a déclaré à Ariane Racine Mme Françoise Frei, présidente de l'Association vaudoise des écoles privées. Une précision: il

Zu Ihrer Orientierung



Wenn Sie Ratsuchende betreuen müssen, wenn Sie für sich selber ein Wissensgebiet neu aufbereiten wollen:

Hier die Schwerpunkte des AKAD-Programms.

Das Studium ist unabhängig von Wohnort und Berufsarbeit - Beginn jederzeit. Qualitätsbeweis: über 9000 Diplomanden.

Einzelfächer

Englisch ● Französisch
Italienisch ● Spanisch ● Latein

Deutsche Sprache ● Deutsche
Literatur ● Korrespondenz

Psychologie ● Erziehungs-
psychologie ● Soziologie
Philosophie ● Politologie

Geschichte ● Geographie

Mathematik ● Physik
Chemie ● Biologie

Buchhaltung ● Informatik/EDV
Wirtschaftsfächer

Diplomstudiengänge

Eidg. Matur Typus B, C, D, E
Aufnahmeprüfung ETH/HSG

Bürofachdiplom VSH ● Handels-
diplom VSH ● Eidg. Fähigkeitszeugnis

Sprachdiplome Alliance Française,
Universitäten Cambridge, Perugia,
Barcelona, Zürcher Handelskammer

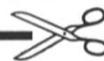
Eidg. Diplom Betriebsökonom HWV
Eidg. Diplom Wirtschaftsinformatiker
Eidg. Diplom Organisator
Eidg. Diplom Buchhalter/Controller
Eidg. Fachausweis Treuhänder
Eidg. Diplom Bankfachleute

Persönliche Auskünfte:

AKAD-Seminargebäude Jungholz
(Oerlikon)
Jungholzstr. 43, 8050 Zürich
Telefon 01/302 76 66

AKAD-Seminargebäude Seehof
(beim Bellevue)
Seehofstr. 16, 8008 Zürich
Telefon 01/252 10 20

Informationscoupon



69

An AKAD, Jungholzstrasse 43, 8050 Zürich

Senden Sie mir bitte unverbindlich Ihr ausführliches Unterrichtsprogramm

Name: _____

Strasse: _____

Plz./Wohnort: _____

1287

Keine Vertreter!



s'agit d'une sélection extrêmement précoce qui barre la route du «bac» à plus de 75 % de très jeunes élèves. Et selon le directeur de l'École nouvelle de Suisse romande, à Lausanne, «les parents se révoltent contre une école trop sélective, reflet d'une société dépersonnalisante».

A Genève, en revanche, écrit la journaliste de «l'Hebdo», les parents reprochent à l'instruction publique «son laxisme, ses réformes à la chaîne, ainsi que son découpage de l'échelle scolaire pour réunir dans le même collège 600 élèves de 12 ans par exemple».

Ici une précision importante: j'ai reproduit des opinions recueillies par Ariane Racine, je ne donne pas la mienne. Elle serait sans valeur pour le canton de Vaud, dont le système scolaire m'est étranger, plus nuancée en ce qui concerne Genève.

Le piège du fédéralisme

Dans son éditorial du 3 mars présentant le dossier de «l'Hebdo» sur les écoles privées, Jacques Pilet, rédacteur en chef, notait avec justesse que le débat sur l'école «est complètement faussé par la perspective ultra-fédéraliste». Qu'elle soit ultra ou pas, celle-ci fait obstacle à une vue d'ensemble, empêche toute généralisation. Ou devrait l'empêcher, car mon confrère est tombé dans ce piège.

S'interrogeant sur les raisons pour lesquelles les chances de succès sont «nettement meilleures» dans le privé que dans le public, il écrit:

«Risquons prudemment une première réponse. Face à sa classe, le maître «public» est sommé par son administration de sélectionner, d'éliminer, et cela conditionne son regard sur les élèves. Le «privé» doit au contraire tout tenter pour que tous ses élèves ou le plus grand nombre possible réussissent. L'attention pédagogique est donc forcément d'une nature différente. L'un tendra, même inconsciemment, à voir d'abord la faille, l'autre guettera l'atout caché... Dans un cas l'enfant fragile vit dans la peur de passer à la trappe, dans l'autre il se convainc qu'il a encore une chance de rester dans le coup.»

L'analyse de Jacques Pilet est peut-être exacte en ce qui concerne le canton de Vaud, au sujet duquel il écrit: «Ce petit pays est sans doute le seul du monde à s'enorgueillir du fait qu'il écarte plus de trois jeunes sur quatre de l'accès au bac.» Elle n'est pas valable pour Genève, qui se vante d'avoir le plus fort taux de «matus» de Suisse. En suivant le «carrière scolaire» de mes enfants, je n'ai constaté aucune volonté d'élimination systématique. J'ai au contraire été frappé par l'intérêt que leurs enseignants portent à la réussite de leurs élèves, par leur désir (presque excessif parfois?) de les voir entreprendre des études supérieures, par leur très grande disponibilité à l'égard des parents dès qu'un problème surgit.

Le succès, amplement mérité, des écoles privées genevoises ne tient donc pas à une politique éliminatoire ni même exagérément sélective du département de l'instruction publique

(il s'expose plutôt à une critique contraire), mais à bien d'autres causes que je ne me hasarderai pas à avancer, tant elles sont multiples.

Toutes indispensables

Quoi qu'il en soit, écoles publiques et écoles privées sont les unes et les autres devenues indispensables. C'est un truisme, et seuls quelques doctrinaires attardés peuvent s'offusquer de l'existence et de l'essor du secteur éducatif privé. C'est à eux que je pensais en surtitrant «une fausse alternative». En revanche, école publique ou école privée, cette alternative-là est bien réelle. Elle est ouverte aux parents, et c'est bien pour eux, pour leurs enfants surtout, pour l'avenir de notre jeunesse.

En conclusion de son éditorial, Jacques Pilet écrivait: «...pourquoi ne pas songer à une meilleure collaboration des secteurs privé et public? Pourquoi ne pas remodeler un jour l'école de tous dans une formule pluraliste où coexisteraient des voies diverses vers le savoir et le bien-être?» Ces voies sont ouvertes, sous la réserve importante des coûts, obstacle qui n'est pas près d'être levé.

Quant à la collaboration entre les deux secteurs, elle existe, du moins à Genève. On en veut pour preuve que Collège et Ecole supérieure de commerce acceptent sans examen d'entrée les élèves issus des meilleures écoles privées quand leurs responsables attestent qu'ils ont obtenu un niveau suffisant dans toutes les matières.

Cette collaboration doit-elle être renforcée, élargie à d'autres cantons? C'est probable sinon certain. On doit toujours s'efforcer d'améliorer ce qui peut l'être.

Victor Lasserre
(Entreprise romande)

Maturité fédérale

La Maturité fédérale et l'informatique

Prévue et annoncée depuis plusieurs années, une «matière» informatique fera son entrée dans les examens fédéraux de mathématique en 1989. Quoique cette première apparition ne soit pas des plus fracassantes, elle n'en n'est pas moins âprement discutée.

Après l'envoi aux écoles, d'informations parfois contradictoires et le non-respect systématique des délais d'information annoncés, rien ni personne n'a réussi à préparer correctement l'entrée en vigueur de ce nouveau programme.

Car, contrairement à ce que pensaient de nombreux professeurs de gymnases et d'université, il ne s'agit pas seulement de l'acquisition d'une technique mais d'un programme complet comprenant, à terme, l'histoire de l'information, de l'antiquité (sic) à nos jours.

Pour l'instant, aucun allègement du programme n'est prévu pour compenser ce supplément d'études. Il est intéressant, à ce propos de rappeler cet extrait de «Prévisions du nombre de leçons à dispenser dans les écoles

de Maturité» publié en avril 1988 par le CESDOC et avec les remerciements de la CDIP (Conférence des Directeurs de l'Instruction Publique).

Page 48: «Toujours en fonction du poids des branches, l'informatique a fait irruption en force, au «détriment» des mathématiques, de la physique, de la biologie, de la chimie, et surtout de la géométrie descriptive.»

Cette constatation est d'autant plus intéressante que la Commission Fédérale de Maturité, qui, dans le passé proposait ses exigences aux cantons a simplement adopté le programme de la CDIP pour l'introduire tel quel dans les exigences de la Maturité fédérale. Il semble bien, à lire le rapport mentionné ci-dessus, que les cantons n'ont pas attendu les consignes de la Commission fédérale pour diminuer d'autres enseignements.

L'informatique dans 10 ans?

Selon les informations d'IBM et les programmes entrepris au Japon, l'ambitieux projet prévu pour la création des ordinateurs de la cinquième génération dont le coût s'élèvera à 1 milliard de dollars, sera prêt dans 10 ans. De quoi s'agit-il?

Ni plus ni moins que la réalisation d'ordinateurs pour lesquels le langage naturel sera une alternative aux langages de programmation actuels. Leur objectif est de faciliter la communication homme/machine en permettant à l'utilisateur de programmer dans sa propre langue. Ce n'est d'ailleurs qu'un aspect, qui pourrait nous intéresser de ce vaste programme.

Les écoles privées et l'informatique

Contrairement à ce que d'aucuns imaginent, l'informatique a fait son entrée dans l'enseignement privé (dans certaines écoles depuis plus de 10 ans) et aucun établissement sérieux ou se voulant crédible ne saurait s'en passer, pour ses propres besoins et pour l'initiation de ses élèves.

Un examen d'informatique à la Maturité ne change rien à cette situation pour autant qu'il ne s'agisse pas d'un programme excessif et très vite dépassé et que des informations claires soient un jour transmises aux écoles.

De 58 à 60 points

Ceux qui attendaient des informations plus précises sur certains programmes ou une meilleure définition des exigences (face aux changements intervenus dans plusieurs cantons) auront eu la surprise d'apprendre que l'évolution principale consistait à passer de 58 à 60 points la limite minimale pour l'obtention du diplôme de Maturité dès 1989!

Ayant échappé de justesse à la notation par demi-points, (ce qui aurait obligé un examinateur à choisir entre 7 possibilités pour juger d'une insuffisance lors d'un examen oral de 15 minutes!)

Les écoles ont considéré que c'était un moindre mal, d'autant plus qu'elles n'avaient pas d'avis à émettre n'étant pas consultées lors de décisions relevant davantage de la politique que de l'éducation.

Là aussi, la précipitation ne facilite pas l'application. L'Office fédéral de la Science et de l'Education écrit à ce propos:

«Dans un précédent courrier, nous vous informions...»

«Après avoir reçu de nouveaux avis de droit, la Commission a décidé que les candidats ayant commencé leurs examens avant le 1^{er} janvier 1989 resteraient au bénéfice des anciennes dispositions...»

C'est ainsi, qu'en 1989 ou en 1990, un directeur d'école privée dont deux élèves obtiendraient les mêmes résultats et, par conséquent, un même total de 58 points, pourrait féliciter l'un parce qu'il aura réussi et essayer d'expliquer à l'autre qu'il a malheureusement échoué puisqu'il obtient les mêmes notes que son camarade.

Que ceux qui estiment cette situation parfaitement normale veuillent bien me le faire savoir.

Ce d'autant plus qu'en entreprenant leur préparation à la Maturité, 3 ou 4 ans auparavant tous deux savaient que la barre était fixée à 58 points! Le juridisme l'emporte sur la justice!

Mauvaise réputation du type D

S'il est vrai que dans de nombreux gymnases publics la Maturité moderne représenté une issue de secours pour les élèves ayant renoncé au latin ou moins doués en mathématiques (à Genève par expemple, la section moderne n'apparaît qu'au 8^{ème} degré et rassemble notamment des élèves de latine et de scientifique ne pouvant se maintenir dans ce sec-

tions), la Maturité fédérale moderne reste un premier choix.

Son programme est identique à celui de la section latine, avec un peu plus de littérature et d'histoire pour le type D. Toutes les discussions relatives à une revalorisation du type D ne concernent donc, à l'évidence, que les gymnases cantonaux.

Gymnase socio-économique ou Maturité fédérale type E?

Il existe de profonds malentendus entre ceux deux conceptions de programmes et de formations.

Les écoles de commerce adaptées à la Maturité E accordent-elles vraiment aux 10 matières communes à la Maturité latine, par exemple, le même poids que les gymnases classiques traditionnels?

Sans intentions polémiques, il faut bien reconnaître que les examens fédéraux de Maturité du type E seraient moins contestés si c'était le cas.

Concertation utile

Les groupements alémaniques et romands des écoles de Maturité avaient exprimé le souhait d'être reçus par le bureau de la Commission fédérale, selon un usage établi depuis plusieurs années, reconnu et souhaité par l'ancien Chef du Département de l'Intérieur, le Conseiller Fédéral Egli. Malheureusement, cette réunion souhaitée pour mai, juin ou fin août, n'a toujours pas eu lieu.

Avertissement

Cet article n'a pas été soumis à l'approbation des groupements concernés. Il s'agit d'une prise de position, qui n'engage que la rédaction de la Revue Suisse d'Education. *Réd.*

PÄDAGOGISCHES
PÉDAGOGIE

Ingenieurwissenschaften im Umbruch

Die Aus- und Weiterbildung des Ingenieurs

Ein Symposium an der ETH Zürich behandelte die Ingenieurausbildung in der Schweiz. Innovationsdruck, Software-Lücken, Umschichtung der Arbeit, lebenslanges Lernen und – als Ursache dieser Anforderungen – der schnelle technologische Fortschritt sind Problemkreise, die nur durch eine grundsätzliche Neuorientierung in der Aus- und Weiterbildung gelöst werden können.

Es genügt bei weitem nicht mehr, dass ein Ingenieur eine reine Technikausbildung erhält. Wirtschaftliche, ökonomische, gesellschaftspolitische Aspekte gehören vor allem auch deshalb zu seiner Ausbildung, weil sich Ingenieure im allgemeinen in ihrer Karriere zu Führungskräften entwickeln. Nur durch Wissen, Praxiserfahrung und Bildung des Geistes würden Persönlichkeiten geformt, die in der Lage seien, Wissen in Können umzusetzen.

Ingenieure müssen fähig sein, in größeren Systemen zu denken und als Generalisten zu handeln. Das erfordert nicht nur ein abgestütztes Grundwissen, sondern auch eine breite Allgemeinbildung und – dies ebenso sehr – die Bereitschaft, die Lernfähigkeit zu erhalten. Für die Bildungsstätten ergibt sich somit die Verpflichtung, unter dem Anspruch einer bewussten Steuerung des technologisch gesellschaftlichen Wandels ein vertieftes Bewusstsein für die wirtschaftlichen Mechanismen zu erzielen. Diese Thematik dürfe nicht erst in Nachdiplomstudiengängen zur Sprache kommen. Dass einer sein Handwerk verstehe, um ausgehend von Produktespezifikationen eine technisch saubere Problemlösung zu generieren, sei nach wie vor zentral, genüge aber bei weitem nicht. *Prof. Dr. Rolf Dubs* forderte: das sinnlose Faktenlernen sei zu überwinden und es sei stattdessen die Erarbeitung von Strukturwissen anzustreben. Problemorientiertes, interdisziplinäres und vernetztes Denken und Arbeiten müssen im Vordergrund stehen.

Prof. Dr. Max Anliker plädierte aufgrund seiner Erfahrungen an amerikanischen Universitäten für eine Reduktion der Unterrichtsstunden bei gleichem Stoffumfang. Dies würde die Studenten für die im Laufe ihrer beruflichen Karriere unumgängliche Weiterbildung konditionieren, denn mit mehr als 30 Unterrichtsstunden in der Woche bleibe nicht genügend Zeit für das kontinuierliche, selbständige Verarbeiten und Überdenken des angebotenen Stoffes.